



PREFECTURE DE LOT-ET-GARONNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

28 novembre 2007

Deuxième Comité de programmation des fonds européens : L'Europe attribue plus de 1,6 millions d'euros pour le développement aquitain

Le deuxième Comité de programmation des fonds européens en Aquitaine s'est réuni le vendredi 16 novembre 2007 à la préfecture de Région à Bordeaux. Il a examiné 19 dossiers éligibles au Fonds européen de développement régional (FEDER) et a attribué 1 376 907 euros d'aides, puis 46 dossiers relevant du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), attribuant 0,47 millions d'euros de subventions. Au total 1 674 734 euros ont été répartis au profit du développement aquitain.

Parmi les dossiers retenus au titre du FEDER :

- **Cap Sciences**

Une subvention de 315 000 euros a été accordée à Cap Sciences, basé à Bordeaux, pour le développement d'un programme de diffusion de la culture scientifique et technique : expositions, animations, ateliers itinérants en Aquitaine sont au cœur de ce programme.

- **L'IFTS et l'huître d'Arcachon**

L'IFTS, Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives, établi à Foulayronnes (Lot-et-Garonne) recevra 260 000 euros de subvention (sur un projet de près de 702 000 euros). Cette association diffuse les résultats de la recherche dans le domaine de la filtration et des techniques séparatives vers les entreprises et touche à de nombreux domaines d'activité : chimie et pharmacie, agroalimentaire, papeterie, traitement des eaux, environnement, mécanique, aéronautique, etc. L'IFTS est aussi partie prenante des programmes de recherches ostréicoles. Le Conseil régional d'Aquitaine lui a ainsi confié un programme pour accompagner les ostréiculteurs dans la connaissance et l'acquisition de systèmes en circuit fermé.

- **La création d'ALPhANOV**

La création d'ALPhANOV à Talence bénéficie de 100 000 euros de subvention du FEDER (50% d'aide). Cette association s'inscrit dans les domaines technologiques prioritaires du Programme Opérationnel 2007-2013 que sont, notamment, les lasers et la photonique. Ce centre technologique, situé à l'Université de Bordeaux 1 et qui fut inauguré le 15 novembre, apporte son expertise et accompagne des projets sur les sources laser innovantes, l'optique, l'imagerie, la spectroscopie, le développement Térahertz et anime une plate-forme de formation aux métiers du laser.

- **« Le Lascaux de la gravure »**

La valorisation du potentiel énergétique et environnemental (axe 3) fait l'objet d'un engagement du FEDER à hauteur de près de 414 000 euros (pour un montant total des dossiers présentés de près de 1,5 millions d'euros). Parmi ceux-ci figure l'étude environnementale de la **cavité de Cussac**, au Buisson-de-Cadouin, en Dordogne (30% d'aide du FEDER sur près de 347 000 euros). Cette grotte découverte en septembre 2000 est considérée comme « le Lascaux de la gravure ». Elle est en effet ornée de gravures rupestres qui témoignent de son occupation au début du paléolithique supérieur, à une époque où l'art pariétal était à son apogée. Après une phase d'études préliminaires, l'Université de Bordeaux 1, en liaison avec la DRAC et la DIREN, propose un programme d'études sur trois ans afin de mesurer l'exposition aux risques de dégradation climatologique et hydrologique qui pourraient s'accroître avec une ouverture au public.

- **Le Parc Naturel régional des Landes de Gascogne**

Les deux projets présentés par le Parc Naturel régional des Landes de Gascogne ont pour objectif commun la bonne mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Leyre, contributeur du Bassin d'Arcachon. La mise en œuvre des SAGE figure parmi les priorités du FEDER dans le souci de la préservation et de la gestion de l'eau en Aquitaine. Les deux opérations bénéficieront, au total de 15 000 euros de subventions européennes, soit 25% de leur coût global.

- **L'anguille, le saumon, le littoral**

L'association **MI.GA.DO**, regroupant dix fédérations de pêche et trois associations de pêcheurs professionnels des bassins de la Dordogne et de la Garonne, assure la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations et vient renforcer l'appui technique du Conseil Supérieur de la Pêche afin de développer des actions en faveur des poissons migrateurs. Elle a présenté différents dossiers d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, relatifs à l'anguille et au saumon pour un total de 455 896 euros subventionné à hauteur de 115 000 euros.

Les actions menées par l'Office National des Forêts (ONF), dans le cadre d'une convention de partenariat inscrit dans le contrat Etat-Région, fait appel à des fonds FEDER. **L'Observatoire Côte Aquitaine** de l'ONF, qui vise à la connaissance et à la gestion du littoral aquitain recevra une subvention FEDER de 45 411 euros (sur un projet de 209 269 euros) au titre de l'axe 4 (« développer durablement les territoires spécifiques »).

Sous ce même axe figure, au titre du **développement durable des quartiers sensibles**, figure un dispositif régional d'animation soutenu pour la période 2007-2008 à hauteur de 120 000 euros par le FEDER pour un coût global éligible de 171 429 euros.

Les dossiers retenus au titre du FEADER

Ils concernent essentiellement la modernisation des entreprises forestières et de l'agritourisme. 297 827 euros de subventions ont été attribuées sur un montant total d'opérations de 4 181 566 euros. Pour la modernisation des entreprises forestières, il s'agit de subventions relatives à l'acquisition de matériels (porteurs, abatteuses) et à des embauches de conducteurs d'engins. Dans le domaine de l'agritourisme, plusieurs opérations aidées par l'Europe concernent des fermes équestres (construction de manèges) dont une, à Saint-Félix de Reilhac (Dordogne) pour l'amélioration de l'accueil handicapés. A retenir également des subventions pour les équipements de fermes d'accueil, dont 4 500 euros pour la création d'une ferme de découverte à Saint-Sever (Landes) et pour l'aménagement d'une serre à Osserein (Pyrénées-Atlantiques) dans le cadre d'une activité vente de bouquets aux particuliers réalisés sur l'exploitation, dans le cadre du réseau « Bienvenue à la ferme » (3 644 euros de subvention).

CONTACTS PRESSE

Marie-Claude BOUSQUIER
Tél. 05 53 77 61 82 - Portable 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.pref.gouv.fr

Joëlle MEURISSE
Tél 05 53 77 61 83
joelle.meurisse@lot-et-garonne.pref.gouv.fr